

Colloque « Diversités et politiques publiques : enjeux scientifiques et pratiques »
Université de Neuchâtel, 1^{er} septembre 2022

Quelques 120 personnes se sont retrouvées pour échanger et réfléchir à la notion de *diversité*. Co-organisé avec l'Université de Neuchâtel, ce colloque s'inscrivait dans le cadre des Assises de la cohésion sociale, démarche initiée par le Département de l'emploi et de la cohésion sociale du canton de Neuchâtel.

La modératrice de la journée, la professeure Janine Dahinden, a introduit le colloque en pointant du doigt les différentes définitions de la *diversité* :

- pour certain-es, elle renvoie à la « richesse culturelle » ;
- pour d'autres, elle met en avant les différences.

Elle a alors mentionné l'importance de prendre en compte cette diversité dans les relations quotidiennes entre individus ET dans les inégalités et discriminations entre groupes de population. Personne ne semble être « contre » la diversité, mais la valoriser et la reconnaître nécessite incontestablement de combattre également les inégalités qui lui sont associées. Et c'est souvent là que le bât blesse.

La mission de mettre cette notion de diversité en perspective avec les politiques publiques a ensuite été confiée à Sabine Kradolfer, chargée de projet égalité et diversité au sein du Rectorat de la HES-SO et co-présidente du Think Tank Gender & Diversity. Elle a attaqué avec un clip de DJ BOBO dans lequel une femme blanche chante en playback sur la voix d'une femme noire. Cela a permis d'illustrer la distinction entre diversité visible et diversité invisible – une tension qui est d'ailleurs ressortie plusieurs fois durant la journée. S'il existe des marqueurs visibles de la diversité – telle que la couleur de peau – , les discriminations et les souffrances qui leur sont liées souvent invisibilisées. Le diversity management, qui s'implante dans les entreprises américaines à partir des années 1970, ou encore les pubs Benetton, sont des exemples qui montrent les différences tout en masquant les histoires, les luttes et les inégalités. Les sentiments et expériences d'exclusion, a rappelé Sabine Kradolfer, se construisent et se renforcent à travers la répétition de « petits faits » hérités du passé et qui continuent de structurer la vie quotidienne.

Alors, suffit-il de traiter de façon égale des individus différents pour gommer, comme par magie, les inégalités ? C'est le modèle universaliste à la française. Ou alors faut-il reconnaître les différences, au risque de les renforcer et de les naturaliser ? C'est le modèle différentialiste à l'anglaise. Sabine Kradolfer a plutôt plaidé pour un modèle basé sur l'intersectionnalité : explorer comment l'origine, le handicap, l'âge, le sexe, la situation de famille, la religion, les activités syndicales, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'état de grossesse, l'état de santé, l'apparence physique, les opinions politiques, la classe sociale, le nom, les caractéristiques génétiques, le lieu de résidence, etc. s'imbriquent dans différentes formes d'exclusion et de discrimination. Ainsi, plutôt que de mettre les catégories en concurrence, de les opposer les unes aux autres, ne faudrait-il pas les transcender et élaborer des politiques publiques qui considèrent l'aspect multidimensionnel des discriminations ? Sabine Kradolfer a conclu en rappelant que les diversités sont inscrites dans le préambule de la Constitution fédérale suisse où le peuple et les cantons suisses sont décrits comme « déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité ».

Les participant-es au colloque se sont retrouvés autour du lunch, préparé par l'Association Jasmin, avec une seule et même question en tête : comment mettre en pratique toutes ces considérations ? Les ateliers de l'après-midi étaient précisément consacrés à la traduction de ces idées dans les politiques publiques.

Atelier 1 : La politique sociale peut-elle inclure toutes les diversités ?

Pour que cela soit le cas, il faut commencer par identifier les diversités et mettre dans la lumière les « invisibles des politiques sociales » : le travail au noir, en particulier les femmes de l'économie domestique, les personnes avec des problèmes de santé mentale ou d'addictions, les migrant-es avec des statuts précaires ou sans reconnaissance de leurs diplômes, les employé-e-s précaires à temps partiel, et tant d'autres individus dont les difficultés quotidiennes ne sont ni connues ni reconnues. Par ailleurs, l'accès parfois complexe et stigmatisant aux prestations sociales, en plus de réglementations fédérales rigides (notamment en matière de permis de séjour) semblent freiner le déploiement de la politique sociale.

Atelier 2 : Quels enjeux actuels de l'exclusion dans les sociétés post-migratoires ?

La diversification de notre société, notamment à travers différentes formes de migration passées et actuelles, est une réalité (38% de la population suisse a un background migratoire). L'heure n'est peut-être plus à la valorisation de ce type de diversité, mais à son inclusion et sa reconnaissance politique, économique, culturelle, sociale. Évidemment, toutes les situations ne se valent pas : certaines personnes sont hyper-exposées à des réactions discriminatoires ou racistes, alors que d'autres passent inaperçues. Il semble nécessaire de lutter contre les représentations « ethnicisantes » qui renvoient des personnes à leurs particularités, malgré leur participation de longue date à notre société. Que ce soit dans les médias, l'emploi, la santé, l'action sociale, etc., des stéréotypes culturels colorent les pratiques et discours quotidiens. Comment rendre visible et reconnaître la réalité migratoire ou post-migratoire sans reproduire des stéréotypes et des symboles nationaux ? Comment la diversité migratoire est liée à d'autres formes de diversités, telle que l'origine sociale ?

Atelier 3 : Comment les politiques publiques contribuent (ou non) à renforcer les inégalités de genre ? Les discussions ont mis en lumière l'inégale répartition du travail rémunéré et non rémunéré entre hommes et femmes : en moyenne hommes et femmes en Suisse travaillent 52 heures par semaine. Pour les femmes, 32 heures sont non-rémunérées, contre 20 pour les hommes. Cette situation engendre des inégalités dans les cotisations sociales, et a donc des répercussions sur les prestations. Comment lutter ? Faut-il prévoir un salaire entre partenaires ? Faut-il découpler les assurances sociales du revenu, par exemple en cotisant à la LPP dès le 1^{er} franc gagné ? Faut-il renforcer les contrôles et les sanctions en faveur de l'égalité salariale ? Faut-il introduire un revenu de base inconditionnel ? Promouvoir le job sharing ? Augmenter l'accueil parascolaire et le travail à temps partiel des hommes ? Faut-il sortir de la binarité hommes-femmes ? De multiples pistes existent et ont été énumérées ; certaines sont déjà partiellement appliquées (ici ou ailleurs).

Pour clore la journée, une table-ronde finale a fait réagir des actrices et acteurs du terrain neuchâtelois. Leurs interventions ont insisté sur la multiplication et la complexification des diversités. La question de la pauvreté cachée a également souvent été rappelée. Cela rend les décisions politiques toujours plus difficiles à prendre si on veut qu'elles correspondent aux réels besoins de la population. C'est pourquoi les autorités politiques sont plus que jamais dépendantes des retours du terrain qui leur permettent de connaître de façon précise les situations. La discussion et le partage d'expériences entre public concerné, professionnel-les, bénévoles, politiques et académiques est indispensable, comme l'a prouvé ce colloque. Les enjeux environnementaux ont également été rappelés : les groupes de population les plus précaires - alors même qu'ils sont déjà dans la sobriété - sont directement et prioritairement impactés par les défis climatiques. Le partage des richesses, de plus en plus inégal, a encore été abordé. Une forme de revenu social ou écologique serait-elle une possibilité ? Si une piste de ce type venait un jour à se concrétiser, il faudrait veiller à ce que cela n'invisibilise pas davantage certains groupes de population qui aurait toujours besoin d'un accompagnement social. Pour mieux saisir ces enjeux, des participant-es ont enfin relevé l'importance de trouver des moyens de faire participer et d'inclure toutes les personnes concernées par le système de l'action sociale dans l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques publiques.

Si l'on pouvait résumer une journée de débats en quelques mots :

- Les diversités sont une réalité à prendre en compte dans l'élaboration des politiques publiques ;
- Elles co-existent et se renforcent à travers des inégalités (politiques, économiques, sociales) ;
- Ces inégalités, et la pauvreté qui va avec, sont souvent invisibles et méconnues ;
- Les défis politiques vont au-delà de la valorisation des diversités : il faut identifier les inégalités, les documenter, et agir sur leurs causes multidimensionnelles ;
- Seule la collaboration et la mise en commun des expériences des différents acteurs/trices de l'action sociale permet de visibiliser ces diversités et d'élaborer des politiques publiques visant à lutter contre les exclusions ;
- Différentes initiatives et ressources existent déjà. Il faut poursuivre les efforts pour les compléter, les visibiliser et les mettre en commun.